

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01388  
Numéro SIREN : 894 305 168  
Nom ou dénomination : 17C-RECORDS

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt 21312



② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise 17C-RECORDS		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				13	1	1	2	
				2	2	0	2	
				2	2	2	1	
				Néant		*		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	34		297	
	Production vendue { biens services * }	215		214				
		217		218	2 957		750	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226	4 729		1 500	
	Autres produits			230	0		0	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	7 721		2 548	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			638
		Variation de stock (marchandises) *			236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	4 389		6 508	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		243		244				
Rémunérations du personnel *				250	1 049			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	998			
Dotations aux amortissements *				254	153		33	
Dotations aux provisions				256				
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259		262	34		252		
	260		Total des charges d'exploitation (II)		264	6 622	7 430	
<b>I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	1 098		(4 882)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280				
	Produits exceptionnels			(IV) 290				
	Charges financières			(V) 294				
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }	347		(VI) 300				
		348		Impôts sur les bénéfices *		(VII) 306		
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	1 098		(4 882)
	<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 098	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers * dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés 247 } Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	247		330				
				251				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levé d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44 septies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 tridécies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quodécies) 138			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 septies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodécies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies bis) 992			350	
	Divers ZFANG (44 quaterdécies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Zone de développement prioritaire (44 septidécies) 993				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 098	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356					
	Déficits antérieurs reportables : * ..... 4 882 dont imputés sur le résultat :					360	1 098	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>17C-RECORDS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	760	442		444		446	760		760			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480	153	482		484		486	153		153			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>913</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>913</b>		<b>913</b>			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
		Fonds commercial		495		497		498		499				
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516				
	Constructions	520		522		524		526		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	33	532	153	534		536	186	536	186			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566				
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>33</b>	<b>572</b>	<b>153</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>186</b>	<b>576</b>	<b>186</b>			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
		6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
<b>TOTAL</b>		<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595					
<b>TOTAL</b>						<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 17C-RECORDS

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
TOTAL				680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	1 098		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	4 882	Déficits reportables		984	3 784
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	3 784

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	564
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	581
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 548.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 991.55 Euros et dégageant un bénéfice de 1 098.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	760		
TOTAL	760		
Autres participations	153		
TOTAL	153		
TOTAL GENERAL	913		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			760	760
TOTAL			760	760
Autres participations			153	153
TOTAL			153	153
TOTAL GENERAL			913	913

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33	153		186
TOTAL	33	153		186
TOTAL GENERAL	33	153		186

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	153				
TOTAL	153				
TOTAL GENERAL	153				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée		470	470	
TOTAL		470	470	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		146	146		
Groupe et associés		11 186	11 186		
TOTAL		11 332	11 332		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital social se compose de 100 actions de 10 euros chacune.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**17C-RECORDS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 3 Place Louise Michel**  
**94510 LA QUEUE EN BRIE**  
  
**894 305 168 RCS CRETEIL**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

**RESOLUTION VOTEE POUR L'AFFECTION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 1 098.43 euros, pour 100 euros à la réserve légale et le solde, soit 998.43 euros, au compte report à nouveau.



**17C-RECORDS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 3 Place Louise Michel**  
**94510 LA QUEUE EN BRIE**

**894 305 168 RCS CRETEIL**

**RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2022**

Mesdames,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de 2 992 euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 1 047 euros, soit une augmentation de 185.64 %.

Nous présentons à votre approbation un bénéfice de 1 098.43 euros.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 7 721 euros.

Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 6 622 euros.

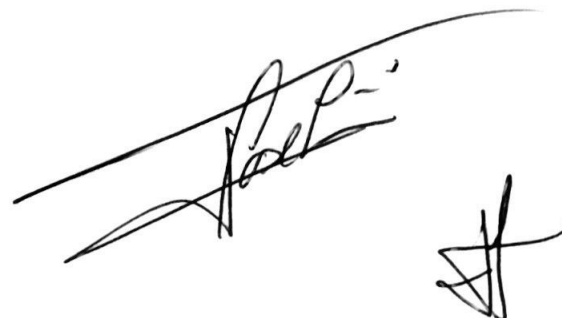
Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 1 098.43 euros.

**PERSPECTIVES D'AVENIR**

La situation de l'entreprise devrait évoluer sur le prochain exercice.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 1 098.43 euros, pour 100 euros à la réserve légale et le solde, soit 998.43 euros, au compte report à nouveau.

The image shows two handwritten signatures in black ink. The first signature is a large, stylized cursive signature that spans across the bottom right of the page. The second signature is a smaller, more compact cursive signature located below and to the right of the first one.